

D'AMIENS À PETIT-CAUX

Le trajet de la ligne très haute tension passera par plusieurs communes de la Vallée de la Bresle

Après plusieurs mois de concertation, le parcours de la nouvelle ligne électrique à très haute tension entre Amiens et Petit-Caux a été acté. Elle passera notamment par la forêt d'Eu.

Tout le monde attendait l'annonce officielle du choix de la route que va prendre la nouvelle ligne électrique aérienne de 400 000 volts d'environ et 80 km entre Amiens (Somme) et Petit-Caux (Seine-Maritime). C'est chose faite.

Lors d'une instance locale de concertation en présence des élus, des chambres consulaires et d'associations, le préfet a révélé que parmi les cinq scénarios proposés, c'est selon lui le 2 bis qui est le plus adéquat pour cette future ligne Très Haute Tension (THT).

« Le scénario 2 bis, qui a été validé hier par le préfet, en présence des élus de l'aire d'étude, va longer la ligne existante sur près de 75 % de sa longueur. Le scénario 1 passant par Oust-Marest, Ponts-et-Marais et Eu avait l'avantage de suivre la ligne existante mais il serait passer dans une zone urbaine qui est déjà traversée par une ligne 400 000 volts » précise le Réseau de Transport d'Électricité (RTE).

Le transformateur de Beauchamps sera déplacé

De son côté, Jean-Charles Vitaux, maire de Beauchamps, est plutôt satisfait : « Trois lignes vont être effacées pour n'en laisser qu'une. Par ailleurs, le transformateur électrique de Beauchamps va changer de place pour monter dans les hauteurs et ne sera plus visible ».

« Maintenant, tout l'enjeu est d'avoir le moins d'impact possible pour les habitants »
JEAN-CHARLES VITAU
Maire de Beauchamps

Un avis qui n'est pas partagé par Sylvain Finet, président de

l'association Stop THT 76-80 : « Le transformateur sera encore plus grand. Si on le met en hauteur, il sera visible par tous, ce qui n'améliorera pas le code paysager comme le stipulait RTE » fustige-t-il.

Le scénario n°1, longtemps envisagé, faisait passer la ligne près des habitations et de l'école d'Oust-Marest. Un collectif s'était alors mis en place pour contester le projet. Aujourd'hui, le maire Jean-Claude Davergne ne boude pas son plaisir. « Pour nous, c'est très important que cela ne se fasse pas ici : la mobilisation a payé. Je remercie le collectif. Par ailleurs, je suis tout à fait prêt à soutenir le maire de Beauchamps pour que son village ne soit pas trop impacté » affirme-t-il.

La forêt d'Eu au centre des débats à venir

Le trajet choisi passe par la forêt d'Eu. « L'implantation de la nouvelle ligne dans la forêt d'Eu sera étudiée finement pour minimiser les impacts. Cela représentera moins de 10 ha dans une forêt qui en comporte plus de 9 000 » ajoute RTE.

De plus, le groupe certifie que l'ancienne ligne de 90 000 volts sera supprimée et que des arbres seront replantés à la place. « Ça s'appelle une compensation, mais vu l'urgence du dérèglement climatique, cette méthode qui consiste à s'autoriser à abattre des arbres mûrs et les remplacer par des juvéniles est obsolète » s'inquiète Sylvain Finet.

Il rejoint la voix de plusieurs associations qui dénoncent la destruction systématique des forêts sous prétexte de replantation. « Un arbre ne pousse pas instantanément. Il lui faut plusieurs dizaines d'années pour absorber une quantité

de CO2 équivalente à celle émise par la combustion d'énergies fossiles. Sauf que nous n'avons pas le temps de regarder pousser les arbres si nous voulons stabiliser le climat » expliquait déjà l'association la Canopée, en 2019, par la voix de son directeur Sylvain Angerand pour parler des coupes rases en France.

Poursuivre la pression pour obtenir le tracé le moins impactant

De son côté, le maire de Millebosc Christine Rodier ne cache pas son mécontentement. Membre de l'association Stop THT 76-80, elle annonce qu'elle ne baissera pas les bras. « On sacrifie nos territoires ruraux. Il fallait privilégier le tracé 1 avec la ligne actuelle. C'était possible de ne pas impacter les habitations ».

« Là, on va sacrifier la nature et créer une cicatrice dans la Vallée de la Bresle »
CHRISTINE RODIER
Maire de Millebosc

« On avait envoyé un courrier à RTE avec plusieurs dizaines d'arguments mon-



La ligne haute-tension actuelle, qui passe notamment par Oust-Marest. Maxime Carsel

trant comment et pourquoi le tracé 1 revu et corrigé était le moins impactant. On aurait pu faire que cette ligne ne passe pas au-dessus de l'école d'Oust-Marest » avance-t-elle.

D'ici à 2029, date à laquelle la ligne devrait voir le jour, l'association Stop THT 76-80 va prendre le temps de travailler

sur tous les recours possibles. « Avec cette deuxième ligne, le tourisme vert sera moins crédible. En traversant des espaces naturels et paysagers préservés, l'attractivité du territoire va décliner » condamne Sylvain Finet.

L'association pourra en outre s'appuyer sur une loi du code forestier, reprise dans la loi

Climat et résilience et la forêt de 2021, et dont l'article L112-1 stipule que « les forêts, bois et arbres sont placés sous la sauvegarde de la Nation, sans préjudice des titres, droits et usages collectifs et particuliers ».

● Maxime Carsel

17 maires avaient écrit aux préfets en février

Ils demandaient entre autre de ne pas choisir le scénario 2 bis pour le tracé de la ligne très haute-tension devant reliant Amiens à Petit-Caux.

Le 17 février, 17 maires* du territoire écrivaient dans une lettre commune aux préfets de la Somme et de la Seine-Maritime leur volonté que le tracé suive l'actuelle ligne haute tension de 400 000 Volts (c'est le scénario 1 proposé par RTE). Cette lettre apportait des points de vus détaillés sur les dangers que représente, pour eux, le tracé 2 bis aujourd'hui acté par le préfet.

Nous avons synthétisé ces requêtes en plusieurs points :

- Des villages et habitations seront touchés par la ligne,
- Il sera destructeur pour l'économie locale,
- Les exploitations et les élevages seront concernés,
- Il sera impactant pour le patrimoine historique.
- Néfaste sur les zones naturelles (faune et flore).



Signatures des 17 maires

*LISTE DES 17 MAIRES ET DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD-OUEST.

Christine Rodier, maire de Millebosc - José Marchetti, maire de Incheville - Agnès Join, maire de Melleville - Étienne Lannel, maire de Guerville - Marie-Pierre Tailleux, maire de Sept-Meules - Christian Coulombel, maire de Monchy-sur-Eu - Jean de Beaufort, maire du Translay - Xavier Duval, maire de Bouillancourt-en-Séry - Dominique Bayard, maire de Cerisy-Buleux - Jean-Claude Quenot, maire de Monchaux-Soreng - Fabrice Vue, maire de Rambures - Isabelle de Waziers, maire de Lignières-en-Vimeu - Amaury Caulier, maire de Oisemont - Sylvie Ducrocq, maire de Framicourt - Xavier Lenglet, maire de Vergies - Jean-Pierre Troley, maire de Longroy - Jérôme Blondel, maire de Baromesnil - Alain Desfosses, président de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest.

● Maxime Carsel



Incheville, Millebosc et Monchy-sur-Eu seront traversées par la ligne haute-tension, qui passera en bordure des autres communes. Le poste électrique de Beauchamps va quant à lui être déplacé. RTE

Ces vallées constituent des corridors très importants. « Le scénario 2 bis est une triple peine pour le monde agricole : passage d'une ligne THT, artificialisation de 10-12 ha de terres agricoles pour la reconstruction du poste de Beauchamps, reboisement obligatoire sur des terres probablement agricoles suite au passage en forêt. Nous esti-

mons au minimum à 8 ha le déboisement en forêt d'Eu, ce qui ferait une surface importante prise sur des terres agricoles, le reboisement étant calculé selon un facteur multiplicateur de 1 à 5. La création ou l'agrandissement d'une tranchée forestière entraîneraient l'abattage d'au moins 10 000 arbres » écrivaient les signataires.